

Recherches sociographiques



Simon TREMBLAY-PEPIN et Bertrand SCHEPPER-VALIQUETTE,
*Du vin et des jeux, Le virage commercial de la SAQ et de
Loto-Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 152 p.

Ronan Goualc'h

Volume 60, numéro 3, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075165ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075165ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Goualc'h, R. (2019). Simon TREMBLAY-PEPIN et Bertrand SCHEPPER-VALIQUETTE, *Du vin et des jeux, Le virage commercial de la SAQ et de Loto-Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 152 p. *Recherches sociographiques*, 60(3), 700–702. <https://doi.org/10.7202/1075165ar>

Mais, comme le relève Louis Demers, le processus est lancé (p. 54 sq.). Les rapports et mesures de contrôle se multiplient, les professeurs voient leur tâche s'alourdir, ce qui les tient à distance des instances de gouverne et de gestion; la recherche, de son côté, continue à s'institutionnaliser. Jean Bernatchez a raison : « Le paradigme de l'apprentissage succède au paradigme de l'enseignement et favorise le mouvement de professionnalisation universitaire. » (p. 69) À ce propos, je me permets de dire que nous n'avons qu'à bien écouter le langage. Le mot « scientifique » est collé à tout – article *scientifique*, colloque *scientifique*, comme pour donner une caution de sérieux à l'institutionnalisation; ou encore *apprentissages*, presque toujours au pluriel (évaluation, poursuite *des apprentissages*), subodorant la performance et la mesurabilité. *De l'administration...* fait d'ailleurs la part belle au langage comme porteur de ce nouveau paradigme.

L'ouvrage, dit-on au début, vise à examiner les transformations de la gouvernance universitaire « et de dégager ce qu'elle laisse entrevoir pour l'avenir des universités au Québec. » (p. 2) Ce recueil d'essais atteint cet objectif et, outre son opportunité actuelle, il s'appuie sur deux qualités notables. D'une part, évitant la tentation des pétitions de principe, il s'appuie sur une solide documentation; d'autre part, il offre une lisibilité aisée, voire agréable. Il mérite d'être lu pour les idées qu'il agite, et conservé pour les appuis historiques et théoriques auxquels il importe de constamment revenir.

Pierre HÉBERT

Université de Sherbrooke
Pierre.Hebert@USherbrooke.ca

Simon TREMBLAY-PEPIN et Bertrand SCHEPPER-VALIQUETTE, *Du vin et des jeux, Le virage commercial de la SAQ et de Loto-Québec*, Montréal, Lux Éditeur, 2019, 152 p.

Dans cet ouvrage, les auteurs proposent d'élargir la relecture de l'histoire contemporaine du Québec entreprise par les membres de l'Institut de Recherche et d'Informations Socioéconomiques (IRIS), en s'intéressant aux monopoles d'État sur le jeu et les boissons alcoolisées. Prenant place entre les deux tomes de *Dépansions* (IRIS 2015 et 2019), *du Vin et des jeux* revient sur l'histoire de la Société des Alcools du Québec (SAQ) et sur celle de Loto-Québec pour montrer comment certaines contradictions dans les objectifs et le fonctionnement de ces deux sociétés d'État les ont empêchées de servir l'intérêt de la population québécoise depuis leur création.

Le contexte de mise en place de la Société québécoise du cannabis (SQDC) galvanisant les débats autour des monopoles d'État, les auteurs veulent approfondir la réflexion en interrogeant les enjeux entourant ces entreprises « plutôt que ne prendre en considération qu'un aspect de leur réalité (les prix du vin, la loterie vidéo, l'âge de la consommation de cannabis, etc.) pour le monter en épingle, comme on a trop tendance à le faire » (p. 9). En se penchant sur les évolutions de la SAQ et de Loto-Québec, ils mettent en avant deux tensions : d'une part celle entre

la vision de l'alcool et des jeux d'argent comme sources de revenus et leur vision comme enjeux de santé publique, d'autre part le fait que ces entreprises doivent se mettre à la fois au service de leur clientèle et au service du gouvernement.

Les auteurs font commencer leur histoire de ces monopoles d'État en 1921, avec la création de la Commission des liqueurs du Québec comme alternative à la prohibition en vigueur sur le reste du continent, tandis que les jeux d'argent resteront interdits encore un demi-siècle. Jusqu'aux années 1970, les boissons alcoolisées et les jeux d'argent illustreront deux formes distinctes de dépossession. Du côté de l'alcool, la corruption et l'ingérence politique dans le fonctionnement de la Commission, puis de la Régie des Alcools du Québec, privent la population d'un service de qualité. En ce qui concerne les jeux, la volonté de la province et de certaines villes de financer des projets par la tenue de loteries se heurte à une opposition fédérale.

Si le « virage commercial » annoncé en sous-titre n'y intervient que dans les années 1990, les évolutions que Tremblay-Pepin et Schepper-Valiquette décrivent à partir de la création de la SAQ et de Loto-Québec au début des années 1970 donnent davantage une impression d'accélération dans les décennies suivantes. En effet, en dissociant l'octroi de permis d'alcool de la vente de boissons alcoolisées, les recommandations du rapport Thinel font de la SAQ une entreprise au service de sa clientèle, qui tout en payant des taxes au gouvernement réinvestit en premier lieu ses profits dans son propre développement. De la même manière, dès que le gouvernement fédéral autorise les provinces à tenir des loteries, Loto-Québec apporte d'importants dividendes à la province et commence à diversifier son offre pour les augmenter. Déjà, les enjeux de santé publique sont écartés, les addictions étant progressivement vus comme des pathologies et des problèmes individuels, contre lesquels le rôle des monopoles d'État se limite à des campagnes de prévention. La suite de l'ouvrage décline les innovations de toute forme mise en place par les deux entreprises sous la pression de l'État pour augmenter ses dividendes.

L'ouvrage propose ainsi une rétrospective solide et bien référencée des deux monopoles d'État considérés, dont la mise en parallèle permet de faire ressortir clairement les deux tensions qui figurent au centre de l'argumentaire. En revanche, si le prisme de la dépossession permet aux auteurs d'intégrer leurs réflexions aux autres thèmes analysés par l'IRIS, le caractère protéiforme de la notion la rend difficile à saisir en ce qui concerne la SAQ et Loto-Québec. La tension entre les enjeux de santé publique et ceux entourant la qualité du service fourni implique une forme ou une autre de dépossession quelles que soient les stratégies et priorités mises en place. La population est ainsi privée tour à tour d'un service de qualité ou d'une prise en charge des problèmes sociaux liés aux produits, quand ce n'est pas l'État qui se retrouve, dans le cas du cannabis, dépossédé de revenus potentiels en déléguant la partie la plus lucrative de l'activité au secteur privé. Dans la mesure où le virage commercial pris par la SAQ et Loto-Québec amène les deux entreprises à se concentrer sur les dividendes versés au détriment de la clientèle et de la santé publique, on voit effectivement la dépossession se mettre en place.

Cependant, ce cadre d'analyse semble mettre l'accent sur la tension concernant le bénéficiaire des monopoles d'État et laisser au second plan la tension qui existe dans leur mission, notamment entre la protection des populations vulnérables et la qualité du service proposé.

Ronan GOUALC'H

Université Laval
ronan.goualch.1@ulaval.ca

Didier BUSCA et Nathalie LEWIS (dir.), *Penser le gouvernement des ressources naturelles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, 472 p.

Comme pour faire écho au livre de Stéphane Castonguay sur le gouvernement des ressources naturelles au Québec de 1867 à 1939, cet ouvrage collectif examine comment sont gouvernés les ressources naturelles, les territoires et l'environnement au Québec et dans plusieurs régions françaises. Issu de travaux et de rencontres d'équipes pluridisciplinaires et d'activités communes entre chercheurs de France et du Québec, le livre offre des études empiriques riches et des analyses conceptuelles d'une grande finesse et précision. Plusieurs idées clés guident ces travaux dont les suivantes : acteurs; construction sociale; temporalité; institution. D'autres comme risque, action collective, justice et inégalités environnementales viennent s'ajouter. Ce compte rendu s'attardera aux contributions sur le Québec étant donné la vocation de la revue *Recherches sociographiques*.

Dans l'introduction de l'ouvrage, les directeurs de la publication présentent la conception d'ensemble du projet collaboratif qui a conduit au livre. À part celui de gouvernement, qui n'a pas ici totalement cédé sa place à gouvernance, sauf à quelques occasions, le concept de risque traverse les chapitres, mais ne s'applique pas à tous avec autant de pertinence. En environnement et en santé, on est habitué à penser en termes de risques, de dangers et de menaces. Mais quand les territoires changent de vocation à la suite de changements économiques et environnementaux, ce n'est plus la notion de risque qui domine, mais celle de conversion économique. Le risque comme tout autre problème d'environnement est une construction sociale. Par cela, les auteurs entendent qu'un problème d'environnement ne s'impose pas de lui-même, mais est construit par des acteurs divers, des mobilisations sociales et des interactions avec les institutions en place, pour en changer souvent le mode de gouvernement. Les acteurs sont les moteurs de la structuration des problèmes d'environnement et de territoire et les mettent sur la scène publique, souhaitant qu'ils soient mis à l'ordre du jour politique. Des controverses s'ensuivent et opposent les acteurs entre eux. Les problèmes et les controverses se déroulent dans le temps. Presque tous les articles accordent une grande importance à l'évolution des enjeux territoriaux et environnementaux et montrent que cette évolution est souvent imprévisible et rarement linéaire. Un autre concept qui reste souvent plus implicite qu'explicite est celui d'inégalités environnementales.